

COMMUNIQUÉ  
29 Septembre 2016

**RENCONTRE AVEC LES FEDERATIONS DE L'AIDE A DOMICILE :  
L'ETAT CONFIRME LES DETOURNEMENTS DE CREDITS**

Ce jeudi 29 septembre, les fédérations de l'aide à domicile étaient invitées à une rencontre avec le cabinet de P. BOISTARD afin de faire le point sur la mise en œuvre de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement.

L'AD-PA tient à saluer la récente annonce de la Ministre visant à doubler le fonds destiné à soutenir le secteur et l'attention portée par son cabinet aux éléments concrets et pratiques de mise en œuvre de la Loi.

Pour autant, ce « coup de pouce » de 50 millions d'euros montre que l'Etat n'a toujours pas pris la mesure de la crise majeure que connaît le secteur de l'aide à domicile.

Pire, ce dernier annonce officiellement allouer 50 millions d'euros issus de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) au financement du RSA, alors que celle-ci a été initialement créée pour améliorer l'aide aux personnes âgées.

L'AD-PA a donc redit sa totale opposition à ces manœuvres de détournement répétées et rappelé les mesures urgentes qui s'imposent :

- Utiliser, conformément au vote des parlementaires, l'ensemble des réserves de la CNSA et crédits de la CASA exclusivement à l'aide aux personnes âgées et handicapées
- Créer un réel financement à la hauteur des besoins et attentes des personnes âgées ainsi que des coûts de fonctionnement des services d'aide
- Contrôler les sommes allouées aux départements afin de s'assurer qu'elles bénéficient effectivement aux personnes âgées.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**